

Enseignant: Gildas TANGUY

Cours: Le financement de la vie politique dans les démocraties occidentales

Nombre d'heures de cours: 20h
ECTS: 5

Syllabus

Sciences Po Toulouse

Parcours Francophone

Etudes Internationales et Comparatives

DESCRIPTION DU COURS :

Les démocraties libérales sont aujourd'hui confrontées à une impérieuse exigence de transparence démocratique. Parmi toutes injonctions auxquelles elles doivent faire face (retisser le lien citoyen/élu à travers les dispositifs de démocratie participative ou délibérative, réformes des institutions...), il y en a une qui fait l'objet de débats récurrents depuis de nombreuses années (sans doute de manière beaucoup plus silencieuse que les précédentes) : celle du financement de la vie politique. Financement des campagnes, des partis politiques, rémunération des élus, contrôle des dépenses, autant d'enjeux qui agitent les réflexions autour du « prix de la démocratie ». Plus largement, c'est la question des rapports entre argent et politique que nous aborderons dans ce cours. Si les juristes - et dans une moindre mesure les historiens - se sont emparés depuis longtemps de ces questions, les sciences sociales du politique ont longtemps délaissé cet aspect cardinal de la vie démocratique. Le cours multipliera les entrées disciplinaires (droit, histoire, science politique) et les points de vue (modèles nationaux) pour dresser un panorama des normes, des institutions, des pratiques et des débats qui permettent de mieux comprendre les contours et les enjeux du financement de la démocratie.

EVALUATION:

Le cours sera évalué en contrôle continu (durant le semestre).

BIBLIOGRAPHIE:

- ❖ BEZES (Philippe), LASCOUMES (Pierre), « Percevoir et juger la corruption politique. Enjeux et usages des enquêtes sur les représentations des atteintes 5 à la probité publique », *Revue française de science politique*, vol. 55, n° 5, pp. 757- 786.
- ❖ DE SOUSA (Luis), LARMOUR (Peter), HINDESS (Barry) (Eds.), *Governments NGOs and Anti-Corruption : The New Integrity Warriors*, Londres, Routledge, 2009.
- ❖ FACCHINI (François.), « Critiques de trois arguments justifiant les lois sur le financement de la vie politique », *Politiques et management public*, vol. 22, n° 4, 2004, pp. 677-699.
- ❖ FRANCOIS (Abel) & PHÉLIPPEAU (Éric), *Le financement de la vie politique. Réglementations, pratiques et effets politiques*, Paris, Armand Colin, 2015.
- ❖ OSTROGORSKY (Moisei), *La démocratie et les partis politiques*, Paris, Fayard, 1993 [1903].

CONTENU DU COURS:

- 1) Introduction générale
- 2) Financer la démocratie. Panorama des dispositifs, des normes et des réglementations
- 3) Financer la « démocratie des partis » en France
- 4) Financer les élections en France
- 5) Le financement de la vie politique à l'étranger (Etats-Unis, Canada et Europe notamment)
- 6) Financer l'ordinaire de la démocratie